

SEVADEC
Syndicat mixte pour l'Élimination et la
Valorisation des Déchets ménagers du
Calaisis

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	14

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-trois et le lundi 25 septembre à 15h00, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 18 septembre 2023, s'est réuni au sein du Pôle Administratif du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Brigitte HAVART (suppléante de M. PERALDI), Corinne NOEL, Messieurs Guy ALLEMAND, Guy BEGUE (suppléant de M. MIGNONET), Eloi BONNINGUES (suppléant de Mme MARCQ), Marc BOUTROY, Bruno DEJONGHE, Yves ENGRAND, Pascal GAVOIS, Michel HAMY, Claude KIDAD, Laurent LENOIR, Jacques LOUCHEZ, Olivier PLANQUE.

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Natacha BOUCHART, Véronique DUMONT-DESEIGNE, Brigitte MARCQ (suppléée par M. BONNINGUES), Messieurs Emmanuel AGIUS, Charles COUSIN, Olivier MAJEWICZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Philippe MIGNONET (suppléé par M. BEGUE), Antoine PERALDI (suppléé par M. HAVART), Bruno DEMILLY.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Pascal GAVOIS

AT1-09-2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC FACE VALO – MISE EN PLACE D'UNE COLLECTE SUR LES DECHETERIES FAVORISANT LE REEMPLOI ET LA REUTILISATION – AVENANT N° 1 – AUTORISATION DE SIGNATURE

Rapporteur : Monsieur Marc BOUTROY, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité Syndical que, dans le cadre d'un programme de prévention des déchets, le SEVADEC et l'association FACE VALO (Ressourcerie du Calaisis) ont signé un partenariat, en décembre 2011, afin que puissent être collectés, par cette dernière et sur les déchèteries de Calais Est « Monod » et de Calais Ouest « Épinal », les objets réemployables et/ou réutilisables dans le but de leur donner une seconde vie tout en favorisant l'activité économique par l'insertion et en réduisant les quantités de déchets traités.

Une nouvelle convention a été conclue, fin 2020, afin de préciser certaines dispositions relatives notamment :

- aux jours et horaires de collecte,
- à l'actualisation de la liste des déchets autorisés à être collectés,
- à la traçabilité des déchets,
- aux missions des agents « ressourciers »,
- à la sécurité sur les sites...

Accusé de réception en préfecture
062-256203936-20230925-AT1-09-2023-DE
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

Afin de continuer à optimiser la réduction des déchets et à favoriser les circuits courts ainsi que les associations locales, le SEVADEC souhaite faire évoluer sa collaboration avec l'association FACE VALO afin de permettre à cette dernière d'installer des bacs de collecte sur les 8 déchèteries du territoire du SEVADEC (Calais « Monod », Calais « Epinal », Guînes, Licques, Louches, Peuplingues, Audruicq et Oye-Plage).

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 12 septembre 2023, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** l'avenant N° 1,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer ledit avenant avec FACE VALO ainsi que tous les actes y afférents.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois
susdits,*

*Pour Copie Conforme,
Le Président,*

SEVADEC
BP 20
62101 CALAIS CEDEX

Décision rendue exécutoire
Le 29/09/2023
Certifié exact
L'ordonnateur

Accusé de réception en préfecture
062-256203936-20230925-AT1-09-2023-DE
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023